



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
21 mai 2010
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission de l'investissement, des entreprises
et du développement
Deuxième session
Genève, 26-30 avril 2010

**Rapport de la Commission de l'investissement, des
entreprises et du développement sur sa deuxième session**

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Décision de la Commission.....	2
A. Expression de gratitude	2
B. Adoption des conclusions concertées	2
II. Conclusions concertées	2
A. Conclusions concertées	2
B. Conclusions concertées relatives aux résultats des réunions d'experts	3
III. Résumé du Président	6
A. Ouverture de la session.....	6
B. Investissements dans le secteur agricole en vue de renforcer les capacités productives	9
C. Examen de la politique d'investissement du Bélarus	11
D. Examen de la politique d'investissement d'El Salvador.....	12
E. Prix Empretec de la femme chef d'entreprise.....	14
F. Le rôle des États: efficacité de l'investissement public pour le développement – échanges de meilleures pratiques	14
G. Rapports des réunions d'experts.....	16
IV. Questions d'organisation.....	22
A. Ouverture de la session.....	22
B. Élection du Bureau	22
C. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux	22
D. Adoption du rapport de la Commission au Conseil du commerce et du développement	23
Annexe Participation	24

I. Décision de la Commission

A. Expression de gratitude

1. Les autorités de la République dominicaine et d'Haïti ont exprimé leur reconnaissance pour l'assistance technique que leur a fournie la CNUCED dans le cadre du programme de promotion de l'investissement étranger direct (IED) afin d'accroître la formation de capital et de renforcer les capacités dans ces pays. Les deux Gouvernements ont invité la communauté des donateurs à soutenir financièrement ce programme, en particulier pour ce qui est de la promotion de l'investissement, de l'acquisition de matériel et de la reconstruction de l'Agence haïtienne de promotion de l'investissement¹.

B. Adoption des conclusions concertées

2. La Commission a adopté les conclusions concertées présentées ci-après au chapitre II.

II. Conclusions concertées

A. Conclusions concertées²

La Commission,

1. *Se félicite* du *World Investment Report 2009: Transnational Corporations, Agricultural Production and Development*, qui propose, notamment, une analyse détaillée de la question de l'investissement dans l'agriculture dans les pays en développement;

2. *Note* qu'une plus grande efficacité administrative est un important élément de la facilitation du commerce, ainsi que du développement des infrastructures nécessaires pour atteindre les objectifs internationaux de développement, y compris grâce à l'investissement public et privé;

3. *Prie* la CNUCED de poursuivre ses activités de renforcement des capacités dans les pays en développement, à travers la mise en place de portails électroniques;

4. *Reconnaît* l'importance de l'efficacité administrative pour la facilitation du commerce, en particulier dans le cas des petites et moyennes entreprises (PME). Souligne la nécessité de la transparence, qui contribue à la lutte contre la corruption. Note que l'appui de la CNUCED au renforcement des capacités techniques et des capacités de gestion des PME à travers son programme Empretec joue un rôle important dans la diffusion des compétences entrepreneuriales qui permettent à certaines PME de participer aux chaînes de valeur mondiales et se félicite de l'extension du programme Empretec à d'autres pays en développement, en particulier des pays les moins avancés (PMA). Apprécie les efforts déployés par la CNUCED pour encourager la diffusion de l'entrepreneuriat;

5. *S'inquiète* des incidences des crises alimentaire, financière et économique sur le développement durable et des progrès inégaux de la réalisation de certains objectifs

¹ La Commission a pris note de la reconnaissance exprimée par les autorités de la République dominicaine et d'Haïti.

² Adoptées à la séance plénière de clôture, le 30 avril 2010.

internationaux de développement, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Souligne l'importance des investissements dans l'agriculture pour assurer la sécurité alimentaire et un développement durable, en insistant sur la nécessité de promouvoir un environnement favorable et prévisible pour stimuler les investissements directs dans l'agriculture;

6. *Reconnaît* que l'investissement dans l'agriculture peut contribuer au renforcement des capacités et à la réalisation progressive de certains objectifs internationaux de développement, y compris certains OMD;

7. *Prie* le secrétariat de la CNUCED, suite aux délibérations du Conseil du commerce et du développement à sa cinquante-sixième session, conformément à la résolution 64/192 de l'Assemblée générale et en coopération avec d'autres institutions compétentes, de poursuivre ses travaux sur des principes pour un investissement international responsable dans l'agriculture dans une optique de développement durable, en soulignant la nécessité de conduire, pour l'élaboration et l'examen de tels principes, un processus transparent et participatif auquel contribueraient largement les gouvernements et tous les acteurs compétents;

8. *Souligne* l'importance pour les pays en développement de renforcer les capacités productives dans le secteur agricole et la diversification économique, et à cet égard prie la CNUCED, dans les limites de son mandat et des ressources existantes, d'intensifier son assistance aux pays en développement, en particulier aux PMA, y compris dans les domaines de l'investissement et de la technologie;

9. *Prie* le secrétariat de la CNUCED de s'acquitter activement du mandat relatif aux questions d'investissement énoncé dans l'Accord d'Accra, de façon à aider les pays en développement, en particulier les PMA, à renforcer leurs capacités productives dans le secteur de l'agriculture et à obtenir une croissance et un développement soutenus en vue, notamment, d'accomplir des progrès plus importants dans la réalisation des objectifs internationaux de développement.

B. Conclusions concertées relatives aux résultats des réunions d'experts³

La Commission,

10. *Prend note* des rapports de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques de développement des entreprises et le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation (STI) sur sa deuxième session (TD/B/C.II/MEM.1/7), de la Réunion d'experts pluriannuelle sur la coopération internationale: coopération Sud-Sud et intégration régionale sur sa deuxième session (TD/B/C.II/MEM.2/6), de la Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement au service du développement sur sa deuxième session (TD/B/C.II/MEM.3/6), de la Réunion d'experts sur les écotecnologies et les technologies des énergies renouvelables en tant que solutions énergétiques pour le développement rural (TD/B/C.I/EM.3/3) et de la Réunion d'experts sur la contribution et l'utilisation effective de ressources extérieures pour le développement, en particulier pour le renforcement des capacités productives (TD/B/C.II/EM.1/3);

³ Adoptées à la séance plénière de clôture, le 30 avril 2010.

1. Réunions d'experts pluriannuelles (point 3 a) de l'ordre du jour)

*Réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques de développement des entreprises et le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation (STI)
– deuxième session*

11. *Se félicite* de la définition de résultats pragmatiques, dont l'élaboration d'un ensemble de bonnes pratiques en matière de politiques de l'entrepreneuriat et d'indicateurs fondamentaux sur le développement de l'entrepreneuriat;

12. *Encourage*, dans les limites des ressources disponibles à la CNUCED, la conception d'un outil pour l'élaboration de politiques de développement de l'entrepreneuriat dans les pays en développement et les pays en transition, s'appuyant sur un cadre directeur et des indicateurs fondamentaux et tenant compte des meilleures pratiques et des enseignements tirés de l'expérience d'autres institutions intergouvernementales et acteurs compétents;

13. *Invite* la CNUCED à coopérer avec d'autres organisations internationales, régionales et nationales et d'autres acteurs pour: définir des indicateurs pertinents de la STI devant servir à l'élaboration de recommandations concrètes; étudier la possibilité d'établir une liste commune d'indicateurs de la STI adaptés aux réalités des pays en développement et renforcer les capacités dans les pays en développement, en particulier dans les PMA; rassembler et analyser des données sur la STI; et aider les décideurs à élaborer des politiques de la STI axées sur le développement;

Réunion d'experts pluriannuelle sur la coopération internationale: coopération Sud-Sud et intégration régionale – deuxième session

14. *Considère* qu'un accroissement des investissements, publics et privés, dans le secteur agricole est l'un des meilleurs moyens de lutter contre l'insécurité alimentaire dans les pays en développement. Dans le même ordre d'idées, reconnaît l'importance d'une meilleure planification de l'investissement, d'un échange de connaissances et d'expériences, du renforcement des capacités, de la facilitation du commerce dans le secteur agricole, et de la coopération Sud-Sud. À cet égard, invite la CNUCED à poursuivre ses travaux sur la promotion de la coopération régionale et de la coopération Sud-Sud;

15. *Considère en outre* que l'investissement étranger direct (IED) dans l'agriculture et les branches et services associés, dans des conditions de transparence et dans le cadre d'une réglementation appropriée, est un important élément stratégique qui peut aider à renforcer les filières de commercialisation, le savoir-faire technologique et les compétences de gestion des pays en développement;

*Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement au service du développement
– deuxième session*

16. *Souligne* qu'il est notamment important de promouvoir un environnement propice à l'investissement, compte tenu de l'importance croissante de l'investissement en tant que moteur du développement et du transfert de technologie;

17. *Note* l'impact potentiel de l'IED sur la sécurité alimentaire et l'atténuation de la pauvreté rurale et soutient l'élaboration d'un ensemble de principes pour un investissement international responsable dans l'agriculture dans une optique de développement durable; souligne la nécessité de conduire un processus transparent et participatif qui permette une ample contribution des gouvernements et de tous les acteurs compétents, et prie la CNUCED de poursuivre sa collaboration avec d'autres organisations internationales à cette fin, conformément à la résolution 64/192 de l'Assemblée générale et

à la Déclaration du Sommet mondial de l'alimentation de 2009 convoqué par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO);

18. *Note* la contribution potentielle de l'IED à l'atténuation des incidences des changements climatiques sur le commerce et l'investissement dans les pays en développement, et prie la CNUCED, conformément à son mandat tel qu'énoncé au paragraphe 100 de l'Accord d'Accra, d'axer ses travaux d'analyse sur les questions de commerce et d'investissement en rapport avec les changements climatiques;

19. *Note* qu'il est important que la CNUCED, en collaboration avec d'autres organisations possédant des compétences spécialisées en matière d'investissements internationaux, détermine et analyse les difficultés et les possibilités se rapportant à une plus grande contribution de l'investissement international au développement économique de tous les pays. À cet égard, se félicite de la collaboration avec d'autres institutions dans le cadre de rapports trimestriels consacrés aux mesures influant sur l'investissement international;

2. Réunions d'experts à session unique (Point 3 c) de l'ordre du jour)

Réunion d'experts sur les écotecnologies et les technologies des énergies renouvelables en tant que solutions énergétiques pour le développement rural

20. *Invite* les gouvernements à envisager d'intégrer les technologies des énergies renouvelables dans leurs politiques nationales et reconnaît le rôle important que le commerce et l'investissement peuvent jouer dans la diffusion de ces technologies;

21. *Prie* la CNUCED d'analyser, dans les limites de son mandat et des ressources disponibles et en collaboration avec d'autres institutions compétentes, les meilleures pratiques en matière de promotion de l'investissement dans les technologies des énergies renouvelables pour un développement rural durable, en s'attachant particulièrement aux structures d'incitation et au renforcement du développement des entreprises;

Réunion d'experts sur la contribution et l'utilisation effective de ressources extérieures pour le développement, en particulier pour le renforcement des capacités productives

22. *Souligne* l'importance d'un environnement favorable qui permette à l'IED de jouer un rôle de catalyseur du développement aux niveaux national et international, ainsi que la contribution des gouvernements et d'autres acteurs au renforcement des capacités productives locales à travers une allocation plus efficace des ressources et une plus grande efficacité technologique et organisationnelle. *Note* que des capacités intérieures trop faibles limitent les apports d'IED et leurs incidences sur le développement. *Note* en outre l'importance des travaux de la CNUCED sur l'investissement, y compris les examens de la politique d'investissement;

23. *Considère* que le dynamisme de l'investissement et de l'accumulation de capital dépend à la fois des apports de capitaux privés et de la mobilisation des ressources intérieures, et que l'emprunt extérieur peut jouer un rôle important dans le financement des importations de biens d'équipement nécessaires pour créer des capacités productives et les moderniser, en particulier lorsque les exportations ne permettent pas de dégager les recettes en devises nécessaires;

3. Groupe de travail intergouvernemental d'experts (Point 3 b) de l'ordre du jour)

Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (ISAR)

24. *Prend note* du rapport de l'ISAR sur sa vingt-sixième session (TD/B/C.II/ISAR/54) et des conclusions concertées qui y figurent;

25. *Approuve* l'ordre du jour provisoire proposé par le Groupe d'experts pour sa vingt-septième session.

III. Résumé du Président

A. Ouverture de la session

1. Le Secrétaire général de la CNUCED, M. Supachai Panitchpakdi, a fait une déclaration liminaire. Des déclarations ont également été faites par: a) le représentant de Cuba au nom du Groupe des 77 et de la Chine; b) le représentant du Bangladesh au nom du Groupe asiatique; c) le représentant du Costa Rica au nom du Groupe latino-américain et caraïbe; d) le représentant de l'Égypte au nom du Groupe africain; e) les représentants de l'Espagne et des pays de l'Union européenne au nom de l'Union européenne; f) le représentant de la Hongrie au nom du Groupe D; g) le représentant du Népal au nom des pays les moins avancés (PMA); et h) le représentant du Paraguay au nom des pays en développement sans littoral. Les représentants des États suivants ont fait des déclarations au nom de leurs pays respectifs: Algérie, Chine, Haïti, Indonésie et République dominicaine. Le Président de la Commission a également fait une déclaration.

2. Alors que les pays s'efforçaient de surmonter les conséquences des récentes crises financière et alimentaire, le Secrétaire général de la CNUCED a souligné l'importance de l'investissement dans le secteur agricole. En dépit de la nécessité urgente d'investir davantage dans l'agriculture – à la fois pour assurer la sécurité alimentaire et soutenir le développement économique à long terme – l'investissement dans ce secteur restait atone. Dans de nombreux pays, l'investissement intérieur dans l'agriculture ne serait pas suffisant, et il faudrait mobiliser un financement extérieur, public et privé, pour accroître les capacités productives dans ce secteur. Les investissements des sociétés transnationales (STN) pouvaient beaucoup contribuer à promouvoir un développement agricole durable en faveur des populations pauvres en prenant davantage part à la production agricole grâce à des modes d'entrée sans participation au capital, tels que l'agriculture contractuelle. L'expansion de ce type d'activités ces dernières années avait incité à prendre des mesures au niveau multilatéral pour définir un ensemble de principes pour «un investissement responsable dans l'agriculture». La CNUCED avait un rôle éminent à jouer dans la coordination des efforts à l'appui de l'application de bonnes pratiques en matière d'investissements agricoles.

3. Le Secrétaire général de la CNUCED a également évoqué l'importance des investissements publics pour une plus grande efficacité administrative, et la capacité de celle-ci de faciliter l'investissement – intérieur et étranger – au lendemain de la crise économique et financière mondiale. Dans l'actuel contexte de faible croissance économique, ces investissements pouvaient être très profitables – non seulement en réduisant les coûts pour les finances publiques, mais aussi en créant un environnement plus accueillant pour tous les investisseurs grâce à une transparence et une prévisibilité accrues des processus administratifs. La coopération internationale pour l'échange et la diffusion de solutions de facilitation du commerce, sur le modèle du iPortail de la CNUCED, pouvait

considérablement accélérer le rythme et réduire le coût des réformes administratives dans les pays en développement.

4. Le Secrétaire général de la CNUCED a noté l'importance des politiques nationales de la science, de la technologie et de l'innovation pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en soulignant que la technologie, avec le commerce, l'investissement et le financement, était au cœur du traitement intégré des questions de développement assuré par la CNUCED. En particulier, la hausse des revenus et le recul de la faim passaient notamment par le recours à des technologies agricoles et industrielles modernes. Par ses travaux de recherche et d'analyse ainsi que par ses activités d'assistance technique, la CNUCED continuait d'aider les pays en développement à renforcer leurs propres capacités. Le Secrétaire général a ajouté qu'à travers le dialogue sur les politiques publiques, la CNUCED aidait également les décideurs des pays en développement à surmonter les obstacles auxquels ils étaient confrontés pour mettre la science, la technologie et l'innovation au service de la croissance et du développement.

5. Évoquant les incidences de la crise économique et financière, le Président de la Commission a souligné la nécessité de définir un programme de travail en matière d'aide à l'investissement, pour aider les pays en développement, en particulier les PMA, à surmonter la crise et à renforcer leurs capacités productives, et il a déclaré espérer que les travaux de la Commission aboutiraient à des résultats effectifs, qui non seulement se traduiraient par un échange de meilleures pratiques entre les pays, mais auraient aussi un impact sur la vie des victimes de la crise.

6. La Commission a noté que sa deuxième session se tenait à un moment important, avec la préparation de la deuxième réunion d'examen des objectifs du Millénaire pour le développement et de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. Toutes les délégations se sont déclarées préoccupées par les conséquences de la crise financière mondiale sur les flux d'IED, illustrées par une diminution de ces flux vers les pays en développement de plus d'un tiers entre 2008 et 2009. La plupart des intervenants ont souligné que la crise était désormais une crise du développement, et que les pays les plus pauvres étaient ceux qui étaient le plus durement touchés. De nombreux représentants ont accueilli favorablement les importants travaux que la CNUCED a menés dans le domaine de l'investissement pour aider les pays en développement, notamment sur les plans de l'assistance technique et de l'examen des politiques. Les travaux de suivi et d'information de la CNUCED sur les conséquences de la crise pour l'investissement étranger direct, et ses effets sur le développement, ont été salués par plusieurs délégations, qui ont demandé à la CNUCED de poursuivre ces travaux dans ce domaine. De nombreux orateurs ont également souligné la pertinence des travaux réalisés par le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (ISAR).

7. La plupart des délégations ont insisté sur la contribution de l'IED à l'accélération du développement et à la réduction de la pauvreté, ainsi que sur sa capacité d'aider les pays pauvres à surmonter les conséquences de la crise. De nombreux représentants ont ainsi souligné l'importance pour les pays en développement de mettre en place un environnement national et international propice à l'investissement pour le développement, ainsi que l'utilité et l'importance de disposer d'une marge d'action appropriée, conformément aux obligations internationales et aux meilleures pratiques, pour la conception et l'application de politiques visant à attirer l'investissement. À cet égard, toutes les délégations ont salué la contribution des examens de la politique d'investissement de la CNUCED, ainsi que les travaux sur la promotion et la facilitation de l'investissement, à la mise en place de conditions permettant de renforcer un environnement propice à l'investissement.

8. De nombreuses délégations ont évoqué la contribution importante de la science, de la technologie et de l'innovation (STI) au développement, en notant que c'était l'une des questions relevant du mandat de la Commission conformément à l'Accord d'Accra. Plusieurs représentants ont fait valoir que le manque de capacités technologiques, d'infrastructures, d'institutions et de moyens de financement au niveau local était un obstacle majeur au transfert de technologie et empêchait les pays en développement d'avoir accès aux connaissances et d'absorber la technologie. Des politiques volontaires devaient être adoptées pour surmonter cet obstacle. Compte tenu de l'importance de la STI pour le développement, il a expressément été demandé qu'un point de l'ordre du jour des futures sessions de la Commission soit spécialement consacré à cette question. D'autres délégations ont exprimé leur préoccupation face à cette demande, car elle irait à l'encontre de l'Accord d'Accra, en particulier des paragraphes 180 et 201.

9. L'apport des technologies de l'information et de la communication au développement a également été évoqué, s'agissant en particulier de créer un meilleur climat pour l'investissement. Il a été suggéré qu'une attention particulière soit accordée aux nouvelles technologies, compte tenu de leur capacité d'apporter des solutions à des problèmes pressants tels que la sécurité alimentaire et énergétique ou l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets.

10. De nombreux représentants ont souligné la nécessité d'investir dans les infrastructures et systèmes de transport ainsi que la capacité des partenariats public-privé de financer les investissements requis. De nombreuses délégations ont par ailleurs évoqué la contribution potentielle des envois de fonds à la création de capacités productives dans les pays en développement.

11. L'importance d'un environnement favorable au secteur privé et à l'investissement entrepreneurial pour un développement économique durable a également été mise en avant. Diverses délégations ont ainsi salué la contribution positive du programme Empretec au développement de l'entreprenariat.

12. Dans le contexte de la crise actuelle, plusieurs délégations ont évoqué l'intérêt de l'efficacité administrative pour la facilitation du commerce, s'agissant en particulier de réduire les contraintes pesant sur les petites et moyennes entreprises (PME). Quelques représentants ont préconisé que l'État joue un rôle plus actif en matière de réglementation des marchés intérieurs et de mise en place des conditions propices à la croissance.

13. De nombreuses délégations ont évoqué les difficultés des pays en développement face au nombre croissant et à la complexité des accords internationaux d'investissement. Certaines délégations ont aussi souligné qu'il était important de préserver une flexibilité.

14. Les délégations ont également souligné l'importance de l'agriculture pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement – s'agissant en particulier de l'élimination de la pauvreté et de la faim. La crise alimentaire avait attiré l'attention de la communauté internationale sur la nécessité d'accroître considérablement les investissements dans le secteur agricole, à condition que ces investissements soient réalisés de façon responsable et durable. Divers orateurs ont salué les travaux entrepris par la CNUCED, en coopération avec la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA), conformément aux dispositions de la résolution 64/192 de l'Assemblée générale, sur l'élaboration de principes pour un investissement responsable dans l'agriculture dans une optique de développement durable.

15. L'importance de la coopération Sud-Sud en tant que complément de la coopération Nord-Sud dans le domaine de l'investissement a également été mise en avant par plusieurs orateurs, qui ont appelé à un renforcement du dialogue sur les meilleures pratiques entre les régions, notamment dans le cadre du Forum mondial de l'investissement devant se tenir du

6 au 9 septembre 2010 à Xiamen, en Chine, à propos duquel une délégation a fourni quelques informations à la Commission.

16. Des déclarations ont été faites sur les conséquences du terrible tremblement de terre survenu en Haïti, et le soutien apporté par la communauté internationale – y compris l'assistance que la CNUCED a fournie pour l'élaboration d'une stratégie conjointe de promotion de l'investissement en République dominicaine et en Haïti, nécessitant un soutien financier de la part des donateurs – a été évoqué.

17. Les délégations se sont déclarées satisfaites des nouvelles réunions d'experts pluriannuelles et de l'occasion qu'elles offraient d'échanger des expériences, et elles ont invité la CNUCED à redoubler d'efforts pour les rendre davantage interactives et y favoriser la plus large participation possible d'experts de pays en développement, notamment de PMA.

18. Le Directeur de la Division de l'investissement et des entreprises de la CNUCED a présenté les tendances récentes des flux d'IED et des politiques relatives à l'IED au niveau mondial, analysées dans deux nouvelles publications – *Global Investment Trends Monitor* et *Investment Policy Monitor*. On avait observé un effondrement des flux d'IED pour tous les groupements économiques et tous les modes d'entrée en 2009, mais les données provisoires pour 2010 laissaient entrevoir une reprise potentielle. Les pays en développement semblaient particulièrement bien placés dans cette perspective, car la reprise économique mondiale semblait s'amorcer dans ces pays.

19. Les tendances de la politique d'investissement en 2009 s'étaient maintenues dans le sens de l'ouverture et de la facilitation, même si un accroissement des prises de participation de l'État dans les entreprises en difficulté et un certain «dérapage» des politiques commerciales pouvaient créer des difficultés. L'extinction des programmes d'incitation partout dans le monde risquait d'avoir pour effet de freiner les flux d'investissement, mais ces programmes pouvaient aussi créer des occasions pour les entreprises d'acquérir les parts cédées par les gouvernements. Pour ce qui était des conditions contractuelles de l'investissement international, le rythme restait soutenu avec la signature de presque deux accords d'investissement enregistrée chaque semaine au cours des deux dernières années.

20. Le Directeur de la Division a également évoqué les fortes incidences de la crise sur l'entrepreneuriat et a présenté les travaux de la CNUCED sur le développement de domaines prioritaires pour relancer l'entrepreneuriat. L'économie mondiale commençant à bénéficier d'une reprise de la croissance, les décideurs devaient persévérer dans la voie des réformes, en créant les conditions nécessaires à un secteur des entreprises créateur d'emplois, dynamique et viable, et en encourageant l'entrepreneuriat et l'innovation.

B. Investissements dans le secteur agricole en vue de renforcer les capacités productives (Point 5 de l'ordre du jour)

21. Compte tenu de l'accroissement des investissements et des activités des STN dans le secteur agricole des pays en développement – eu égard aux perspectives et aux risques et dans le cadre d'un processus de consultations avec les États membres et d'autres groupes – le secrétariat de la CNUCED, la FAO, le FIDA et le Groupe de la Banque mondiale avaient proposé un ensemble préliminaire de principes, dénommé «Principes pour un investissement international responsable dans l'agriculture dans l'optique d'un développement durable». Constituant l'un des principaux thèmes de la session, ces principes ont été présentés par le secrétariat, à la suite de quoi des observations ont été exprimées par différents intervenants, dont le Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à

l'alimentation, de hauts représentants de gouvernements et de l'industrie, et des représentants d'organisations non gouvernementales (ONG). Un débat a ensuite eu lieu.

22. Les orateurs et les représentants ont indiqué que les questions de sécurité alimentaire mondiale devenaient de plus en plus préoccupantes en raison d'un certain nombre de facteurs dont l'accroissement démographique, l'évolution de la demande mondiale et les contraintes environnementales. Dans ces conditions, un accroissement des investissements dans l'agriculture a été jugé indispensable dans les décennies à venir. L'aide publique au développement (APD), multilatérale et bilatérale, avait diminué ces dernières années; or il fallait accroître l'aide publique au développement de l'agriculture et encourager de substantiels nouveaux investissements privés dans le secteur. Les STN pouvaient jouer un rôle important, mais les gouvernements devaient prendre l'initiative de soutenir les effets positifs et de limiter les conséquences négatives.

23. Divers problèmes ont été évoqués concernant les investissements étrangers dans le secteur agricole des pays en développement, notamment le fait que le développement agricole en général et l'IED en particulier ne devaient pas être préjudiciables aux plus pauvres. Les aspects à considérer concernaient notamment le danger «d'accaparement des terres», la nécessité d'atténuer la pauvreté et la faim, les conséquences de l'instabilité des prix sur les marchés de produits de base et la protection des droits fonciers des petits exploitants et des communautés locales. Une plus grande transparence de l'investissement dans l'agriculture était indispensable de la part non seulement des gouvernements, mais aussi des entreprises.

24. En règle générale, les participants ont déclaré soutenir l'élaboration de lignes directrices pour un investissement agricole responsable dans une optique de développement durable, s'agissant notamment des travaux engagés en la matière par la CNUCED et d'autres institutions des Nations Unies, conformément à la résolution 64/192 de l'Assemblée générale. La Commission a accueilli avec intérêt un rapport sur les résultats de la Table ronde sur la promotion d'un investissement responsable dans l'agriculture, organisée conjointement par les Gouvernements du Japon et des États-Unis et par la Commission de l'Union africaine, qui a eu lieu le 25 avril 2010 à Washington, D.C. et a attiré plus de 150 représentants de la CNUCED et d'autres organisations internationales, de nombreux gouvernements, d'ONG, d'organisations de la société civile et d'entreprises agricoles. Il a été souligné que ce processus d'élaboration de lignes directrices devait être transparent et participatif. Une attention toute particulière devrait être accordée en la matière à certains aspects, dont l'obtention de résultats positifs grâce au respect des règles, les aspects environnementaux et l'établissement d'un équilibre entre les responsabilités des investisseurs et celles des pouvoirs publics.

25. De plus, le soutien de toutes les parties prenantes était nécessaire. Comme un orateur l'a souligné, les investissements étrangers dans l'agriculture restaient un sujet de controverse, en particulier parmi les agriculteurs des pays en développement. Dans le même temps, un autre orateur a indiqué que les principes devaient également bénéficier du soutien du secteur privé, de façon à faciliter plutôt qu'à décourager les investissements. On a par ailleurs insisté sur l'importance de la diffusion des principes, de l'assistance technique et d'autres activités (allant de travaux de recherche sur les orientations souhaitables à l'organisation d'échanges de meilleures pratiques).

26. En conclusion, il a été souligné que les principes devaient viser à promouvoir, et non à décourager, des IED profitables au développement de l'agriculture. Ils devaient aider les États membres à définir leurs politiques et leurs priorités; ils devaient aussi aider les investisseurs à élaborer des stratégies d'investissement et orienter leur comportement. L'élaboration de ces principes était un processus continu, s'appuyant sur des consultations suivies avec les États membres, la société civile et les acteurs du secteur privé. La CNUCED devait être prête à y apporter sa contribution et à élaborer des programmes

d'assistance technique pour assurer la diffusion des principes – ainsi que le renforcement des capacités correspondantes – le cas échéant.

C. Examen de la politique d'investissement du Bélarus (Point 5 de l'ordre du jour)

27. Les participants ont procédé à l'*Examen de la politique d'investissement de la République du Bélarus* (UNCTAD/DIAE/PCB/2009/10).

28. Dans ses observations liminaires, le Secrétaire général de la CNUCED a souligné que le Bélarus avait beaucoup à offrir aux investisseurs et il a félicité le Gouvernement bélarussien de ses récents efforts de réforme pour créer un environnement économique et commercial plus transparent et plus compétitif. À propos de l'Examen de la politique d'investissement (EPI), le secrétariat de la CNUCED a noté que le Bélarus disposait de nombreux atouts pour attirer des IED, dont sa situation stratégique entre la Fédération de Russie et l'Union européenne, la taille appréciable de son marché, le haut niveau de qualification de sa main-d'œuvre et des infrastructures solides.

29. Le secrétariat de la CNUCED a également souligné que les réformes récentes avaient favorisé un accroissement des flux d'IED depuis 2007. Toutefois, l'investissement privé au Bélarus – y compris l'IED – restait faible par comparaison avec d'autres pays de la Communauté des États indépendants (CEI). Cela pouvait en partie s'expliquer par les contraintes qui continuaient de peser sur le développement des entreprises, en particulier des PME, dont les mesures de contrôle des prix, la lourdeur des procédures administratives et la multiplicité des contrôles, une certaine discrimination en matière d'accès aux facteurs de production et une faible compétitivité fiscale.

30. Le secrétariat a évoqué la stratégie recommandée dans l'EPI pour attirer davantage d'IED et soutenir le développement des PME grâce à cet investissement. Il était en particulier suggéré d'améliorer la réglementation de l'IED, par exemple en modernisant le code de l'investissement et en améliorant les conditions générales relatives à l'investissement dans des domaines tels que la compétitivité fiscale, la politique de concurrence et l'efficacité administrative. Il était recommandé d'éliminer les obstacles au développement des PME (notamment en réduisant la fiscalité et les charges administratives et en éliminant les mesures de limitation des prix) et d'adopter des politiques de promotion du développement des PME au moyen de l'IED, s'agissant notamment de renforcer l'organisme de promotion de l'investissement, de soutenir le développement de l'entreprenariat et de concevoir des politiques de promotion des relations interentreprises. Il était demandé au Gouvernement d'honorer son engagement d'appliquer les recommandations et d'encourager une plus grande participation du secteur privé à l'activité économique, la communauté internationale étant quant à elle appelée à apporter son soutien.

31. Le représentant du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Bélarus s'est félicité des recommandations issues de l'EPI et a souligné la contribution de l'IED au développement humain, ajoutant que le rapport d'examen témoignait également d'une étroite coopération entre le système des Nations Unies et le Gouvernement bélarussien. Le PNUD s'engageait à soutenir l'application de ces recommandations et les efforts du Gouvernement pour améliorer les conditions de l'investissement.

32. Au nom du Gouvernement bélarussien, le Vice-Premier Ministre s'est félicité de l'EPI, étude objective et indépendante, qui apportait une contribution tout à fait opportune et importante au processus de réforme. Après avoir brièvement présenté les récents résultats macroéconomiques de son pays, y compris en matière d'IED, il a décrit les avantages compétitifs et les possibilités d'investissements qu'offrait le Bélarus. Il a en particulier

indiqué que le Bélarus était l'un des rares pays qui avaient conservé un taux élevé de croissance économique en période de crise, comme en témoignaient les principaux indicateurs économiques, qui étaient restés positifs. Par ailleurs, précisant que le Bélarus était déterminé à mener une politique de privatisation, il a souligné que l'approche retenue permettrait d'éviter les erreurs commises dans d'autres pays.

33. Le Gouvernement biélorussien souscrivait pleinement aux recommandations de l'EPI et était fermement résolu à les appliquer. Certaines recommandations relatives à l'amélioration du climat économique et commercial avaient déjà été adoptées, dont l'allègement de la charge fiscale des PME, la simplification des procédures administratives et une révision des prescriptions en matière d'octroi de licences. Le Gouvernement s'engageait aussi à poursuivre ses efforts pour améliorer encore le climat de l'investissement.

34. Diverses délégations d'États membres de la CNUCED ont présenté des observations sur l'EPI et ses recommandations. Elles se sont félicitées des recommandations et ont loué les efforts du Gouvernement biélorussien, qui avait sensiblement amélioré l'environnement économique. Plusieurs États membres ont également salué la création récente d'une union douanière entre le Bélarus, le Kazakhstan et la Fédération de Russie, qui ouvrait de nouvelles perspectives d'investissement au Bélarus et dans la région. Quelques délégations se sont toutefois inquiétées de la lenteur de certaines réformes et de leurs incidences sur les sociétés étrangères, indiquant qu'un certain niveau de discrimination persistait entre entreprises publiques et entreprises privées. Elles ont également encouragé le Gouvernement dans son processus d'accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et ont demandé que les recommandations de l'EPI soient pleinement appliquées.

35. Les États membres ont demandé au secrétariat de réaliser des examens de la politique d'investissement d'autres pays en transition. À cet égard, ils ont demandé à la communauté internationale de fournir le soutien financier nécessaire.

36. Quelques représentants de grands investisseurs internationaux présents à la réunion ont décrit leur expérience en matière d'investissement au Bélarus. Ils ont salué les importantes mesures qui avaient été prises par le Gouvernement pour améliorer le climat de l'investissement depuis 2007, mesures qui avaient donné des résultats positifs et concrets. Ils considéraient toutefois que la réglementation restait pesante et changeait trop fréquemment, ce qui rendait difficile la planification et l'exploitation d'une activité. Ils ont cependant précisé que le Gouvernement était ouvert au dialogue et s'efforçait de promouvoir une collaboration effective.

37. Témoignage de l'engagement du Gouvernement d'appliquer les recommandations issues de l'EPI, le Bélarus et la CNUCED ont signé un nouveau mémorandum d'accord à la fin de la séance pour officialiser leur collaboration.

D. Examen de la politique d'investissement d'El Salvador (Point 5 de l'ordre du jour)

38. Les participants ont examiné le rapport relatif à l'examen de la politique d'investissement d'El Salvador (UNCTAD/DIAE/PCB/2009/20).

39. Dans ses observations liminaires, le Secrétaire général de la CNUCED a salué la politique d'ouverture du Gouvernement salvadorien face à l'investissement étranger et les progrès réalisés dans la mise en place d'un cadre réglementaire attrayant pour les investisseurs et protégeant l'intérêt national. La transition politique sans heurt survenue en 2009 avait donné la preuve au monde entier de la maturité des institutions démocratiques du pays et avait contribué à pérenniser la stabilité sociopolitique. Cependant, le Secrétaire

général a souligné que beaucoup restait encore à faire dans les domaines de la lutte contre la pauvreté et de la réduction des inégalités. El Salvador pourrait mieux tirer parti de l'IED pour renforcer la compétitivité des entreprises locales et soutenir l'économie nationale.

40. La CNUCED a encouragé le Gouvernement à mettre en place des politiques qui optimiseraient les effets bénéfiques de l'IED dans les domaines suivants: formation du capital humain et développement des infrastructures, renforcement et modernisation des entreprises locales, et développement de nouveaux secteurs productifs et du transfert de technologie. À cette fin, trois stratégies essentielles étaient recommandées dans le rapport susmentionné, à savoir: a) mobiliser l'IED à l'appui de la compétitivité nationale; b) utiliser l'IED aux fins d'un développement durable; c) se servir des deux précédentes stratégies pour promouvoir davantage l'investissement.

41. Les États membres ont pris note des mesures positives qu'El Salvador avait adoptées au cours des vingt dernières années pour se développer dans le cadre d'une économie ouverte, citant notamment la privatisation des entreprises publiques et des caisses de retraite, la dollarisation de l'économie en 2001, la conclusion d'accords commerciaux bilatéraux et régionaux, et l'adoption de politiques qui privilégient le marché. À cet égard, on jugeait qu'il était grand temps qu'El Salvador soigne davantage son image auprès des investisseurs, afin de promouvoir la stabilité, des conditions d'investissement favorables et le potentiel économique du pays. La nombreuse diaspora salvadorienne pouvait aussi faire la promotion du pays.

42. Les États membres s'accordaient à penser – en particulier après la récente crise financière et économique mondiale – qu'il était essentiel d'adopter une réglementation adéquate pour optimiser la contribution de l'IED au développement. Ils soutenaient les recommandations formulées dans le rapport au sujet des améliorations à apporter au cadre juridique et réglementaire salvadorien, notamment dans les domaines de la fiscalité des entreprises, des services à la clientèle, du cadre de la concurrence et de la protection de l'investissement.

43. Dans la ligne des recommandations formulées dans le rapport, les représentants ont souligné la nécessité de mettre davantage en valeur le capital humain salvadorien et ont jugé qu'attirer l'IED dans l'enseignement supérieur constituait une priorité pour le pays. Certains représentants ont évoqué la pénurie de main-d'œuvre très qualifiée et le faible nombre de personnes parlant l'anglais, ce qui demeurait un obstacle à l'investissement étranger. Les participants ont donc encouragé El Salvador à lever les obstacles juridiques actuels à l'IED dans l'enseignement supérieur afin d'attirer des établissements universitaires internationaux d'excellence, et à rejoindre le Forum politique de Bologne afin de promouvoir les échanges d'étudiants et d'universitaires.

44. Les participants ont encouragé l'élaboration d'une stratégie visant à attirer des IED «écologiques» et «responsables» afin de promouvoir le développement durable, conformément aux recommandations formulées dans le rapport, compte tenu des débouchés économiques croissants dans ces domaines et du potentiel d'El Salvador. Des mesures d'incitation budgétaire et autres pourraient être conçues à cette fin, notamment l'adoption d'une méthode de comptabilisation du carbone largement acceptée au niveau national.

45. Les participants ont souscrit aux recommandations formulées sur la nécessité pour le Gouvernement salvadorien de continuer à faire participer le secteur privé au développement de l'infrastructure, en particulier par des partenariats public-privé. Certes, ils ont reconnu que l'infrastructure routière était très bonne et que les investisseurs privés avaient déjà contribué au développement de services de qualité dans les secteurs des télécommunications et de l'électricité, mais l'absence de port moderne opérationnel constituait une grave lacune pour un pays exportateur comme l'était El Salvador. Les représentants ont confirmé que la priorité du Gouvernement devait être la mise en service,

dès que possible, du port de La Unión dans le cadre d'un contrat de concession. Des pays ont proposé de partager l'expérience qu'ils avaient acquise dans le développement des infrastructures par le biais de l'IED et des partenariats public-privé.

46. Les représentants ont souligné l'importance que revêt l'exportation dans les petits pays à économie ouverte. El Salvador pouvait bénéficier non seulement de l'IED, mais aussi de l'internationalisation de ses entreprises en les tournant davantage vers l'exportation et en étudiant les possibilités d'investir dans d'autres pays d'Amérique centrale. Des mesures importantes étaient prises à cette fin. On s'efforçait notamment d'optimiser les synergies dans la promotion de l'investissement et de l'exportation, dans le cadre de réformes touchant l'organisme salvadorien de promotion de l'investissement (Agencia de Promoción de Inversión de El Salvador (PROESA)) et l'organisme de promotion des exportations (Exporta El Salvador), qui relèvent de la Commission nationale de la promotion des exportations et de l'investissement (Comisión Nacional de Promoción de Exportaciones e Inversiones (CONADEI)). El Salvador pourrait accomplir d'autres progrès en continuant à accroître ses exportations dans le cadre des accords commerciaux existants, comme l'Accord de libre-échange entre les États-Unis, l'Amérique centrale et la République dominicaine (CAFTA-DR), et en diversifiant ses partenaires commerciaux, par le biais des accords de libre-échange actuellement négociés entre l'Amérique centrale et l'Union européenne, et d'un accord bilatéral conclu avec le Canada.

47. Il a été jugé nécessaire de supprimer certains avantages fiscaux et de revoir les zones franches afin de les mettre en conformité avec les règles de l'OMC. À cet égard, il a été noté qu'El Salvador reconnaissait cette obligation et avait déjà entamé un dialogue avec le secteur privé au sujet des modifications à apporter aux incitations fiscales et aux zones franches en vue de les rendre entièrement conformes dans un avenir proche.

48. Le Gouvernement salvadorien a déclaré qu'il avait déjà commencé à mettre en œuvre un certain nombre de recommandations formulées dans le rapport. Il se félicitait de l'offre d'assistance technique de la CNUCED et s'engageait à poursuivre sa coopération avec le secrétariat dans le cadre de l'examen de sa politique d'investissement.

E. Prix Empretec de la femme chef d'entreprise (Point 7 de l'ordre du jour)

49. La Commission s'est félicitée de la cérémonie de remise du prix Empretec de la femme chef d'entreprise et a remercié de leur participation à cette cérémonie M^{me} Margarita Cedeño de Fernández, Première Dame de la République dominicaine, M^{me} Bisila Bokoko, Directrice exécutive de la Chambre de commerce Espagne-États-Unis, et M^{me} Gerry Elsdon, Présidente-Directrice générale de Cinnamon Communications. Elle a félicité la lauréate, M^{me} Beatrice Byaruhanga (Ouganda), la lauréate du deuxième prix, M^{me} María de la Luz Osses Klein (Chili) et la lauréate du troisième prix, M^{me} Joy Simakane (Botswana), ainsi que les sept autres finalistes, à savoir M^{me} Guenet Fresenbet Azmach (Éthiopie), M^{me} Lilian Okoro (Nigéria), M^{me} Lina Hundaileh (Jordanie), M^{me} Lucia Desir (Guyana), M^{me} Olga Lidia Arean (Argentine), M^{me} Vanessa de Figueiredo Vilela Araujo (Brésil) et M^{me} Viviyata Chivunga (Zimbabwe).

F. Le rôle des États: efficacité de l'investissement public pour le développement – échanges de meilleures pratiques (Point 4 de l'ordre du jour)

50. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par le Président, qui a invité le Secrétaire général adjoint de la CNUCED à développer le sujet par quelques observations liminaires.

Ce dernier a déclaré que la réunion visait principalement à discuter d'une série de mesures que les gouvernements pourraient prendre pour faciliter le plus possible le respect des règles nationales par les entreprises et à réviser les meilleures pratiques dans les domaines de l'administration en ligne, de la transparence et de la simplification des procédures relatives aux entreprises, l'accent étant placé sur les petites entreprises et le secteur non structuré de l'économie. Le secrétariat de la CNUCED a fait un exposé sur la question, soulignant l'importance de l'investissement public dans l'efficacité administrative pour la croissance et la relance des capacités productives (particulièrement en temps de crise) ainsi que pour la facilitation du commerce et la démarginalisation des pauvres par le droit. Le secrétariat a mis en évidence les principaux points de la note thématique (TD/B/C.II/8), mentionnant trois aspects fondamentaux de l'efficacité administrative pour la facilitation du commerce: a) une administration axée sur les utilisateurs, c'est-à-dire que les règles et règlements devraient être conçus et mis en œuvre en prenant en compte les besoins des usagers; b) le principe «d'abord voir petit», selon lequel les règles et procédures devraient en premier lieu être adaptées à la situation des petites entreprises; et c) l'importance de partager des expériences au niveau international, qui pourrait considérablement accélérer le rythme et réduire le coût de toute modernisation administrative.

51. Le secrétariat a de plus illustré l'utilisation de l'iPortail, qui incorpore notamment le système de réglementation en ligne de la CNUCED (un logiciel d'administration publique clefs en main qui permet aux gouvernements de présenter les procédures administratives sur Internet); le portail sur la facilitation du commerce, une plate-forme électronique visant à promouvoir l'échange de bonnes pratiques en la matière; et le portail iGuides. Le système de réglementation en ligne et le portail sur la facilitation du commerce ont souvent été mentionnés à titre d'exemples par les États membres au cours des délibérations.

52. Le Président a donné la parole à de nombreux représentants de pays en développement et de pays développés qui ont fait des commentaires sur différents aspects de la question de l'efficacité administrative. La plupart des intervenants ont évoqué l'expérience de plusieurs États membres pour élaborer des solutions visant à simplifier les procédures, telles que l'établissement de «guichets uniques» ou la mise en place d'outils électroniques (par exemple le système de réglementation en ligne) pour rationaliser les applications concernant la création d'entreprises et leur fonctionnement.

53. La majorité des intervenants ont souligné l'importance de l'efficacité administrative pour alléger les dépenses administratives qui grevaient le budget des entreprises, stimuler les capacités productives et faciliter l'entrée des petites entreprises dans le secteur structuré de l'économie. Certains ont vu dans l'amélioration de cette efficacité un moyen utile d'atténuer les malversations administratives et de lutter contre la corruption. La plupart des intervenants ont insisté sur le rôle des nouvelles technologies, particulièrement celles de l'Internet (y compris le système de réglementation en ligne de la CNUCED), comme moyen important d'améliorer la transparence et l'efficacité dans la conduite des procédures administratives indispensables.

54. Plusieurs intervenants ont aussi souligné la nécessité que les questions liées à l'efficacité administrative au niveau macroéconomique jouissent d'un soutien politique de haut niveau. Ils estimaient que cela était indispensable pour entreprendre et institutionnaliser les modifications du cadre réglementaire et des structures, pratiques et processus administratifs. D'autre part, la collaboration avec le secteur privé et les organisations de la société civile était jugée essentielle pour mettre en œuvre une approche ascendante permettant de modifier les règles administratives et d'assurer un processus axé sur les utilisateurs. Des représentants du milieu universitaire et d'organisations internationales ont fait part de leur souhait de collaborer avec la CNUCED pour identifier, diffuser et mettre en œuvre les solutions préconisées par les pouvoirs publics afin de faciliter le commerce.

55. Les intervenants ont fait part d'un certain nombre de constatations découlant de leur expérience:

- a) L'amélioration de l'efficacité administrative et de la transparence réduit la corruption, et l'emploi de la technologie Internet accroît sensiblement la transparence des procédures administratives;
- b) La mise en œuvre des «guichets uniques» et de la technologie Internet clarifie les procédures pour les investisseurs locaux comme pour les investisseurs étrangers, abaissant ainsi les obstacles administratifs à l'investissement;
- c) Dans certains pays, la présence d'un guichet unique et la mise en œuvre du système de réglementation en ligne ont nettement stimulé le taux d'enregistrement de nouvelles entreprises et favorisé l'investissement, malgré la crise financière mondiale.

56. Certaines recommandations importantes ont été formulées au cours du débat:

- a) Les pays devraient établir des «guichets uniques» pour la création d'entreprises et autres opérations commerciales, et faire appel au maximum à la technologie Internet. Ils doivent aussi veiller à ce que des programmes soient mis en place pour soutenir les PME;
- b) Les gouvernements devraient inscrire l'établissement des guichets uniques, des outils électroniques et des structures organisationnelles de l'administration publique dans un processus de réforme plus large;
- c) Les pays devraient procéder à des échanges de données d'expérience dans le cadre d'un processus permanent d'amélioration visant à définir de nouveaux outils et de nouveaux moyens de rationaliser les procédures administratives sans sacrifier la qualité de la réglementation. Il faudrait en particulier encourager la coopération Sud-Sud;
- d) Le portail sur la facilitation du commerce, qui permet aux pays de partager des données d'expérience et qui compte actuellement 81 solutions, devrait être élargi de façon à offrir un plus vaste choix de solutions pour améliorer l'efficacité administrative et ainsi faciliter les échanges;
- e) Les pays devraient collaborer avec la CNUCED et d'autres institutions pour mettre en œuvre les solutions présentées, afin de favoriser le secteur privé (en particulier les PME et les micro-entreprises) en modernisant le secteur public;
- f) L'accent devrait être mis sur l'établissement des critères utilisés afin de définir les meilleures pratiques pour la facilitation du commerce ainsi que sur l'identification de ces pratiques et leur incorporation dans des documents. La CNUCED devrait à cet égard collaborer avec d'autres institutions internationales et le milieu universitaire.

G. Rapports des réunions d'experts

1. Rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques de développement des entreprises et le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation (Point 3 a) i) de l'ordre du jour)

57. La Commission a pris note du rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques de développement des entreprises et le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation sur sa deuxième session. Cette réunion d'experts, qui a eu lieu du 20 au 22 janvier 2010, avait pour objectif de déterminer les éléments clefs d'un cadre général pour l'entrepreneuriat et d'un cadre général pour l'innovation, ainsi que des moyens efficaces de suivre et d'évaluer les résultats des activités relatives à l'entrepreneuriat

et à la science, à la technologie et à l'innovation (STI) dans les pays en développement. M. Anas Alami Hamedane, Vice-Président/Rapporteur de la réunion, a présenté le rapport de celle-ci.

58. Le Vice-Président a souligné l'importance de l'entrepreneuriat et de l'innovation comme éléments clefs de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté, ainsi que pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Il a également souligné l'importance d'un cadre général de la CNUCED pour le développement de l'entrepreneuriat et le répertoire correspondant de bonnes pratiques, qui reposait sur six grands éléments: a) un environnement général propice à l'entrepreneuriat; b) la sensibilisation à l'importance des politiques de l'entrepreneuriat et de la constitution de réseaux; c) la formation à l'entrepreneuriat et le perfectionnement des compétences; d) l'accès au financement; e) la modernisation et l'innovation technologiques; et f) le cadre réglementaire.

59. Le Vice-Président a déclaré que la science, la technologie et l'innovation étaient d'importants moteurs d'une économie fondée sur le savoir et d'un développement économique durable, et qu'il fallait élaborer des politiques de la STI qui soient cohérentes et pragmatiques tout en étant adaptées aux réalités, aux possibilités et aux perspectives des pays en développement. À cet égard, les experts avaient relevé que les capacités limitées d'analyser des données relatives à la STI et le manque d'indicateurs de la STI comparables au niveau international constituaient un problème pour l'élaboration de politiques pragmatiques; d'où la nécessité de promouvoir l'élaboration d'indicateurs de la STI pour la conception, l'application et l'évaluation des politiques qui soient adaptés aux réalités des pays en développement.

60. Les experts avaient défini une série de résultats pragmatiques pouvant résulter de la réunion, dont la poursuite de l'établissement par la CNUCED d'un répertoire de bonnes pratiques sur les politiques de l'entrepreneuriat aux fins de la définition d'un cadre général cohérent pour le développement de l'entrepreneuriat et en tant que mécanisme d'échange d'informations entre experts. Ils avaient également demandé à la CNUCED de continuer d'élaborer un ensemble d'indicateurs essentiels pour évaluer l'efficacité des politiques de l'entrepreneuriat, en tenant compte des meilleures pratiques et des enseignements tirés de l'expérience d'autres institutions et acteurs compétents. Cet ensemble d'indicateurs, avec le cadre général, fournirait un outil pour la formulation de politiques de développement de l'entrepreneuriat dans les pays en développement et les pays en transition.

61. Le Vice-Président a également signalé que les experts avaient demandé à la CNUCED de renforcer ses travaux de recherche et d'analyse sur la problématique de la STI et de faciliter le dialogue en la matière. Ils avaient invité la CNUCED à poursuivre les examens de la politique nationale de la STI dans les pays en développement, et de continuer de coopérer avec d'autres organisations internationales, régionales et nationales et avec diverses parties intéressées pour élaborer des indicateurs pertinents de la STI, qui permettraient de formuler des recommandations valables en la matière. Enfin, les experts avaient invité la CNUCED à coopérer avec d'autres organisations et parties intéressées pour aider les pays en développement – en particulier les PMA – à recueillir et analyser des données sur la STI, et les décideurs à élaborer des politiques de la STI axées sur le développement.

2. Rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur la coopération internationale: coopération Sud-Sud et intégration régionale (point 3 a) ii) de l'ordre du jour)

62. La Commission a pris note du rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur la coopération internationale: coopération Sud-Sud et intégration régionale sur sa deuxième session (TD/B/C.II/MEM.2/6). Le Vice-Président de la Réunion d'experts a présenté les principaux résultats de la réunion intéressant les travaux de la Commission.

63. Les principaux points étaient les suivants: a) possibilités d'investissement Sud-Sud dans l'agriculture; b) facteurs expliquant les récents investissements liés à la sécurité alimentaire dans de nombreux pays en développement; c) internationalisation des sociétés transnationales (STN) de pays en développement dans l'agriculture et les industries agroalimentaires; d) progrès réalisés concernant l'élaboration d'un ensemble de principes pour un investissement responsable dans l'agriculture; et e) mesures possibles pour garantir des incidences positives de l'investissement Sud-Sud sur les capacités productives dans le secteur agricole.

64. Les participants à la réunion d'experts s'étaient largement accordés sur le fait que les problèmes liés à la «crise alimentaire» ne pouvaient être abordés indépendamment d'une série d'autres problèmes persistants, tels qu'un sous-investissement chronique. L'investissement étranger direct (IED) ne pourrait à lui seul combler le déficit d'investissement, mais il jouait un rôle important pour ce qui était de l'accès aux marchés, à la technologie et aux compétences de gestion, indispensables au développement de l'agriculture.

65. Il avait également été noté que les investissements internationaux dans l'agriculture ces dernières années avaient été motivés par des raisons de sécurité alimentaire, se traduisant souvent par l'acquisition de vastes superficies de terres agricoles, ce qui n'avait pas été sans susciter des inquiétudes politiques dans un certain nombre de pays sollicités pour ces acquisitions. Il avait été souligné que les activités des investisseurs devaient être transparentes et correctement réglementées. À cet égard, on avait évoqué le projet d'un ensemble de principes et de meilleures pratiques pour les investissements internationaux dans l'agriculture.

66. La Commission a également été informée des propositions formulées par la Réunion d'experts: a) les pays devraient offrir un environnement propice à l'investissement dans la production agricole; b) des projets viables devraient être conçus concernant le secteur agricole, y compris pour la mécanisation et la commercialisation; c) des investissements publics devraient être consacrés au développement d'infrastructures permettant d'améliorer les conditions générales dans le secteur de l'agriculture; d) l'agriculture contractuelle sans appropriation de terres devrait être considérée comme une autre filière possible d'investissement dans le secteur; e) les pays investisseurs pourraient fournir une assistance financière pour l'amélioration des installations de production agricole dans les pays en développement; f) les pays en développement où les coûts des facteurs de production étaient élevés devraient étudier les moyens de réduire ces coûts; g) les capacités des agriculteurs devraient être renforcées, par exemple par la formation et la fourniture des outils nécessaires; h) l'ONU, en particulier la CNUCED, devrait encourager l'échange d'expériences entre les pays en organisant des réunions et en proposant des activités de coopération technique aux pays en développement.

3. Rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement au service du développement (point 3 a) iii) de l'ordre du jour)

67. La deuxième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement au service du développement, dont le thème était «Investissement étranger direct, investissement intérieur et développement: renforcer les capacités productives», avait été consacrée à l'examen d'éléments jouant un rôle essentiel dans les synergies entre investissement intérieur et investissement étranger direct dans une optique de développement dans le domaine des interactions macroéconomiques, ainsi que de deux cas concrets – l'agriculture et les changements climatiques.

68. Il avait été indiqué que les incidences positives de l'investissement étranger direct (IED) dépendaient d'un certain nombre de conditions et que ces apports de capitaux étrangers n'avaient pas toujours des conséquences favorables au développement. Toutefois,

compte tenu de la faiblesse de l'investissement intérieur, en particulier dans les pays les moins avancés, l'IED pouvait contribuer au stock de capital et apporter de nouvelles technologies, qui pourraient concourir à la réalisation des objectifs de développement stratégiques et à long terme des pays. L'IED pouvait remplacer, compléter ou renforcer la formation de capital par les entreprises locales.

69. Quelques experts avaient cependant fait valoir que la diversité des incidences de l'IED sur l'investissement intérieur selon les pays et les régions semblait plaider en faveur d'une coordination entre les stratégies de développement et les politiques d'investissement nationales afin d'optimiser les synergies entre IED et investissement intérieur. Les rôles de l'IED et de l'investissement local, et leurs relations dans le cadre du processus de développement, étaient aujourd'hui revus à la lumière de la crise financière. Il était nécessaire de promouvoir un environnement propice à des investissements pouvant contribuer au développement et au transfert de technologie.

70. Dans les pays en développement, il était urgent d'investir davantage dans l'agriculture. L'investissement intérieur et l'investissement étranger pouvaient y contribuer. Les experts avaient examiné les possibilités de créer des synergies entre les deux et de les renforcer, et avaient débattu des options possibles et des exemples proposés à cet égard. Ils avaient aussi examiné les avantages et les inconvénients des IED dans l'agriculture; les seconds tenaient notamment à un moindre accès des agriculteurs locaux à l'eau et à la terre, aux conséquences déstabilisatrices pour la société et à la perte éventuelle d'emplois agricoles résultant de gains d'efficacité. Les problèmes liés à la propriété foncière, à l'accès à la terre et à l'«accaparement de terres» ont été mis en lumière, et des solutions possibles ont été examinées.

71. Les experts avaient estimé que les STN pouvaient participer à la production agricole non seulement par le biais de l'IED, mais aussi par des modes d'entrée sans participation au capital, tels que l'agriculture contractuelle. Ils avaient examiné quelques mesures visant spécifiquement à promouvoir l'agriculture contractuelle et à la rendre profitable pour les agriculteurs locaux.

72. Plusieurs experts avaient souligné les raisons de la faiblesse de l'IED dans l'agriculture, dont les subventions et les restrictions en matière de propriété foncière, y compris d'accès à la terre. L'importance des STN dans le développement agricole avait été évoquée, tout comme la nécessité d'appliquer des principes pour un investissement international responsable dans l'agriculture.

73. Concernant les changements climatiques, les experts avaient déclaré qu'il était indispensable de créer des interactions étroites entre investisseurs étrangers et investisseurs nationaux, car les besoins en investissements pour l'atténuation et l'adaptation seraient colossaux au cours des prochaines décennies. En outre, il serait crucial de savoir comment encourager les investisseurs privés, nationaux et étrangers, à mettre au point ou à diffuser les technologies ou les compétences nécessaires. Les experts avaient noté que les investissements, aussi bien intérieurs qu'étrangers, liés à la problématique des changements climatiques, étaient un phénomène relativement nouveau et que les régimes applicables étaient encore en cours d'élaboration dans les pays. Ils avaient par ailleurs examiné les problèmes associés au Mécanisme pour un développement propre. Outre les mécanismes internationaux, les pays en développement pouvaient se lancer dans la création de marchés pour les technologies à faible intensité de carbone, comme certains le faisaient déjà. Des IED à faible intensité de carbone pouvaient contribuer à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation aux effets de ces changements dans les pays en développement, et aider à faire face aux contraintes imposées par ce phénomène.

4. Rapport du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (point 3 b) de l'ordre du jour)

74. Pour l'examen de ce point, la Commission a été saisie du Rapport du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication sur sa vingt-sixième session (TD/B/C.II/ISAR/54).

75. M. Syed Asad Ali Shah (Pakistan), Président du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (ISAR) à sa vingt-sixième session, a présenté le rapport du Groupe de travail à la Commission. Il a appelé l'attention sur un certain nombre d'activités que l'ISAR avait menées depuis la dernière session de la Commission, notamment: a) les travaux de sa vingt-sixième session; b) la tenue d'un atelier sur les normes comptables internationales du secteur public (IPSAS); c) l'organisation d'une conférence sur la crise financière et ses incidences sur les règles internationales d'information financière et la stabilité financière; et d) les échanges entre le secrétariat de la CNUCED et d'autres organisations internationales, le secteur privé et la société civile. Le Président de l'ISAR a noté que la vingt-sixième session avait été un succès à de nombreux égards. L'ISAR avait aidé les pays en développement et les pays en transition à examiner leurs besoins en matière de renforcement des capacités en vue de consolider leur système comptable et d'améliorer la qualité de l'information communiquée par les entreprises présentes sur leur territoire. Le Président a aussi noté que, dans les réponses au questionnaire qui leur avait été distribué, les participants étaient très satisfaits de la teneur de la vingt-sixième session, de la participation et de l'organisation des travaux. Il a souligné l'intérêt croissant des États membres pour les IPSAS et a demandé à nouveau à la CNUCED, comme lors de la vingt-sixième session, d'examiner les moyens de réfléchir à l'application des IPSAS à l'occasion de futures sessions de l'ISAR.

5. Rapport de la Réunion d'experts sur les écotecnologies et les technologies des énergies renouvelables en tant que solutions énergétiques pour le développement rural (point 3 c) i) de l'ordre du jour)

76. Pour l'examen de ce point, la Commission a été saisie du rapport de la Réunion d'experts sur les écotecnologies et les technologies des énergies renouvelables en tant que solutions énergétiques pour le développement rural (TD/B/C.I/EM.3/3). La réunion s'était tenue du 9 au 11 février 2010.

77. M. Khondker Talha (Bangladesh), qui avait présidé la Réunion d'experts, a présenté le rapport à la Commission. Il a félicité la CNUCED, jugeant que la Réunion avait été un succès aussi bien sur le plan de la participation (130 participants provenant de 53 pays) que du fait de sa structure innovante, qui avait permis aux participants de s'impliquer davantage et de manière plus constructive dans la définition des principaux domaines d'action aux niveaux local, national et régional/international, ainsi que des rôles éventuels de la CNUCED. Il a appelé l'attention sur le fait que les experts s'accordaient à reconnaître que toute stratégie prévoyant le déploiement de technologies des énergies renouvelables au service du développement rural devrait être intégrée dans des plans de développement rural et d'investissement national plus larges. Des experts avaient aussi souligné que le déploiement de ces technologies devait être adapté aux besoins et priorités des collectivités locales et se faire avec la pleine participation des acteurs concernés. Les partenariats de coopération Sud-Sud et Nord-Sud aux fins du transfert de technologie – notamment la mise en place d'activités manufacturières et tertiaires locales ainsi que le renforcement des capacités et la formation – devraient être favorisés de manière plus active, et des mécanismes d'aide financière au démarrage de ces activités devraient être mis en place.

78. Les experts avaient formulé un certain nombre de recommandations concernant les activités de la CNUCED. Premièrement, la CNUCED jouait un rôle clairement défini dans la

réalisation de travaux de recherche indépendants sur l'approche intégrée des technologies des énergies renouvelables en tant qu'outil de développement au service des pauvres. À partir de là, on a considéré que la CNUCED devrait analyser les meilleures pratiques visant à promouvoir la recherche, la mise au point et le déploiement de ces technologies au service d'un développement rural durable, en particulier en mettant l'accent sur les structures d'incitation et en renforçant le développement des entreprises, et favoriser l'échange d'expériences et de meilleures pratiques entre les pays et les collectivités. Deuxièmement, la CNUCED devrait promouvoir la coopération Sud-Sud dans le domaine des technologies des énergies renouvelables au service du développement durable, conformément à l'Accord d'Accra. Elle pourrait coordonner la diffusion des connaissances sur les expériences et approches différentes du transfert de la technologie des énergies renouvelables et sur le développement de capacités locales d'innovation correspondantes. Troisièmement, la CNUCED devrait poursuivre sa coopération avec d'autres organisations internationales et régionales et organismes des Nations Unies compétents. Cette coopération portait notamment sur des domaines d'intérêt commun, tels que l'interaction entre les technologies des énergies renouvelables, la sécurité alimentaire et l'agriculture durable.

6. Rapport de la Réunion d'experts sur la contribution et l'utilisation effective de ressources extérieures pour le développement, en particulier pour le renforcement des capacités productives (point 3 c) ii) de l'ordre du jour)

79. La Commission a pris note du rapport de la Réunion d'experts sur la contribution et l'utilisation effective de ressources extérieures pour le développement, en particulier pour le renforcement des capacités productives (TD/B/C.II/EM.1/3), qui a été présenté par le Président de la réunion d'experts. Cette réunion s'était tenue du 22 au 24 février 2010. Deux des six séances de la réunion d'experts – soit celles consacrées à «l'investissement étranger direct au service du renforcement des capacités productives» et au «renforcement des capacités productives dans les pays en développement» – étaient particulièrement pertinentes pour les travaux de la Commission.

80. La Commission a été informée que la réunion d'experts avait examiné, entre autres questions, les liens entre l'IED et le renforcement des capacités productives, s'agissant en particulier du rôle que l'IED pouvait jouer en tant que moyen d'accès aux capitaux, à la technologie, au savoir-faire et aux marchés.

81. Le rôle de l'IED avait été examiné sous différents angles. Des experts avaient constaté qu'un certain nombre de pays en développement avaient eu des difficultés à attirer l'IED et que l'absence de capacités intérieures pouvait limiter les entrées d'IED et leur contribution au développement. L'IED devrait être considéré comme un catalyseur du développement, capable de renforcer les capacités productives locales grâce à une plus grande utilisation et à une allocation plus efficace des ressources.

82. Des points de vue différents avaient été exprimés sur la question de savoir s'il fallait adopter une politique industrielle pour définir les priorités et mettre en place une stratégie industrielle avant de libéraliser l'investissement. Concernant les politiques à mettre en œuvre pour optimiser la contribution de l'IED au renforcement des capacités productives, les experts avaient proposé de cibler – entre autres sources potentielles d'investissement – l'IED provenant des expatriés ainsi que l'IED des STN du Sud.

IV. Questions d'organisation

A. Ouverture de la session

1. La deuxième session de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement a été ouverte au Palais des Nations, à Genève, le 26 avril 2010 par M. Maurice Peter Kagimu Kiwanuka (Ouganda), Président de la Commission à sa deuxième session.

B. Élection du Bureau (point 1 de l'ordre du jour)

2. À sa séance plénière d'ouverture, le 26 avril 2010, la Commission a élu le Bureau ci-après:

Président:	M. Maurice Peter Kagimu Kiwanuka (Ouganda)
Vice-Présidents:	M. Hrvoje Curko (Croatie) M. Mauricio Alfredo Pérez Zepeda (Honduras) M. Hamid Baeidi Nejad (République islamique d'Iran) M. Kenichi Suganuma (Japon) M. Wesley Scholz (États-Unis d'Amérique)
Rapporteuse:	M ^{me} Martha Moreno (Paraguay)

C. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux (point 2 de l'ordre du jour)

3. À sa séance plénière d'ouverture, la Commission a adopté l'ordre du jour provisoire publié sous la cote TD/B/C.II/6; l'ordre du jour se lisait donc comme suit:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Rapports des réunions d'experts:
 - a) Rapports des réunions d'experts pluriannuelles:
 - i) Réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques de développement des entreprises et le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation;
 - ii) Réunion d'experts pluriannuelle sur la coopération internationale: coopération Sud-Sud et intégration régionale;
 - iii) Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement au service du développement;
 - b) Rapport du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication;
 - c) Rapports des réunions d'experts à session unique:
 - i) Réunion d'experts sur les écotechnologies et les technologies des énergies renouvelables en tant que solutions énergétiques pour le développement rural;

-
- ii) Réunion d'experts sur la contribution et l'utilisation effective de ressources extérieures pour le développement, en particulier pour le renforcement des capacités productives.
4. Le rôle des États: efficacité de l'investissement public pour le développement – échanges de meilleures pratiques.
 5. Investissements dans le secteur agricole en vue de renforcer les capacités productives.
 6. Promotion et renforcement des synergies entre les trois piliers⁴.
 7. Questions diverses.
 8. Adoption du rapport de la Commission au Conseil du commerce et du développement.

D. Adoption du rapport de la Commission au Conseil du commerce et du développement (point 8 de l'ordre du jour)

4. À sa séance plénière de clôture, la Commission a autorisé la Rapporteuse à établir, sous l'autorité du Président, la version finale du rapport après la clôture de la réunion.

⁴ Faute de temps, le point 6 n'a pas été examiné durant la Réunion de la Commission.

Annexe

Participation*

1. Des représentants des États membres de la CNUCED ci-après ont participé à la Réunion de la Commission:

Afrique du Sud	Kazakhstan
Albanie	Kenya
Algérie	Lesotho
Allemagne	Lituanie
Angola	Madagascar
Arabie saoudite	Malaisie
Argentine	Mali
Autriche	Maroc
Bangladesh	Maurice
Bélarus	Mauritanie
Bhoutan	Mexique
Botswana	Mongolie
Brésil	Mozambique
Bulgarie	Myanmar
Burkina Faso	Népal
Cameroun	Nicaragua
Canada	Nigéria
Cap-Vert	Oman
Chine	Ouganda
Chypre	Pakistan
Colombie	Panama
Comores	Paraguay
Côte d'Ivoire	Pérou
Croatie	Philippines
Cuba	Pologne
Djibouti	Portugal
El Salvador	Qatar
Émirats arabes unis	République arabe syrienne
Espagne	République démocratique du Congo
États-Unis d'Amérique	République démocratique populaire lao
Ex-République yougoslave de Macédoine	République dominicaine
Fédération de Russie	République tchèque
Fidji	Roumanie
Finlande	Rwanda
France	Samoa
Ghana	Serbie
Grèce	Singapour
Guinée-Bissau	Sri Lanka
Haïti	Suisse
Honduras	Thaïlande
Hongrie	Togo
Inde	Trinité-et-Tobago
Indonésie	Turquie
Iran (République islamique d')	Ukraine
Iraq	Uruguay
Israël	Yémen
Japon	Zambie
Jordanie	Zimbabwe

2. L'observateur de la Palestine a assisté à la Réunion.
 3. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées à la Réunion:
 - Banque eurasiatique de développement
 - Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
 - Organisation de coopération et de développement économiques
 - Union africaine
 - Union européenne
 4. Les organismes, programmes ou entités des Nations Unies ci-après étaient représentés à la Réunion:
 - Programme des Nations Unies pour le développement
 5. Les institutions spécialisées ou organisations apparentées ci-après étaient également représentées à la Réunion:
 - Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
 - Organisation mondiale du commerce
 6. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à la Réunion:
 - Catégorie générale*
 - Centre international pour le commerce et le développement durable
 - Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales
 - Ingénieurs du monde
-